



Séance du jeudi 7 novembre 2019

VILLE DE SOLLIES PONT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	31

Date de la convocation
30 octobre 2019

Date d'affichage
30 octobre 2019

Objet de la délibération
*Direction des finances –
Service Financier –
Admission en non-valeur des
produits irrécouvrables n°1*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 31
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille dix-neuf, le sept novembre deux mille dix-neuf, à dix-huit heures et trente-trois minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Quiétude, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COQUAULT Jean-Pierre, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, BOUBEKER Patrick, LAKS Joëlle, CAPELA Marie-Pierre, SMADJA Marie-Aurore, FOUCOU Roseline, BELTRA Sandrine, LE TALLEC Jean-Claude, TREQUATTRINI Pascale, PICOT Joël, BORELLI Huguette, RE Daniel, CHAUCHE Dalel, BIAU Joël, GANDIN Frédéric, BERTRAND Huguette, CREMADES Laurence, BESSET Monique, LAUNAY Michel, SOLDANO Florence, ROYET Pierre, GRISOLLE René, LACOURTE Gérard, LAGIER Laure.

Procurations :

ZUCK Bernard donne procuration à GARRON André,
MAIRESSE Aude donne procuration à GRISOLLE René,
MAESTRACCI Sylvie donne procuration à LACOURTE Gérard.

Absents :

DELGADO Alexandra,
LUNGERI Carine.

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, **Madame Joëlle LAKS** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Suite au courrier du receveur municipal en date du 8 octobre 2019, demandant une admission en non-valeur de produits irrécouvrables et joignant l'état correspondant pour les motifs invoqués par le comptable, il est nécessaire de prendre une délibération prononçant l'admission en non-valeur, pour une somme de 590,29 €.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'état des produits irrécouvrables, dressé et certifié par le receveur municipal, qui demande l'admission en non-valeur et par suite la décharge de son compte de gestion de la somme portée au dit et ci-après reproduit ;

VU le rapport de la pièce à l'appui ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **CONSIDERE** que les sommes dont il s'agit ne sont point susceptibles de recouvrement, que monsieur le receveur municipal justifie, conformément aux causes et observations consignées dans ledit état, l'impossibilité d'exercer utilement des poursuites (NPAI, RJ) ;

- **DECIDE** d'admettre en non-valeur les sommes ci-après :

- AMERI Laurence : 175,30 €
- CONFORTO Virginie: 54,00 €
- GODFROID Sonia : 2,50 €
- HAFFNER Laetitia : 13,20 €
- MARGET Delphine : 63,03 €
- MASEICHUK Viktoryia : 77,66 €
- MURCIA Vanessa : 204,60 €

Soit un montant total de : 590,29 € ;

- **DIT** que la dépense sera imputée au BP 2019 article 6541.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du





Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

083

016

Trésorerie de Sollies Pont

Collectivité

COMMUNE DE SOLLIES PONT

Taxes et produits irrécouvrables

Exercice 2019 n 1

Le comptable soussigné, expose qu'il n'a pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci après en raison des motifs énoncés. Il demande, en conséquence, l'allocation en non valeur de ces titres, cotes ou produits, dont le montant s'élève aux sommes suivantes :

		Sommes non recouvrées
T-654	2016	56,50
T-654	2016	118,80
T-587	2016	54,00
T-991	2018	2,50
T-880	2017	13,20
T-165	2018	17,82
T-744	2018	6,60
T-375	2018	26,73
T-247	2018	11,88
T-556	2016	40,60
T-556	2016	2,26
T-671	2016	34,80
T-475	2015	42,00
T-390	2015	30,00
T-897	2015	36,00
T-558	2015	30,00
T-834	2016	6,60
T-310	2015	24,00
T-647	2015	24,00
T-227	2015	12,00
	TOTAL	590,29

A sollies-Pont, le 08/10/2019

Le Comptable du Trésor

Rémy Belluot
Le Trésorier
RÉMY BELLUOT



EDITION HELIOS
Présentation en non
valeurs
arrêtée à la date du
28/09/2019
083016 TRES. SOLLIES-
POINT
30300 - COM SOLLIES-
POINT

Exercice 2019
Numéro de la liste
3801660212

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Imputation budgétaire de la pièce	Nom du redevable	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observations du conseil municipal	rejets
Particulier	2016 T-654	7066-421-	AMERI Laurence	56,5	Combinaison infructueuse d actes			
Particulier	2016 T-654	7067-251-	AMERI Laurence	118,8	Combinaison infructueuse d actes			
Particulier	2016 T-587	7067-251-	CONFORTO Virginie	54	Combinaison infructueuse d actes			
Particulier	2018 T-991	7066-213-	GODFROID Sonia	2,5	RAR inférieur seuil poursuite			
Particulier	2017 T-880	7067-251-	HAFNER Laetitia	13,2	Insuffisance actif			
Particulier	2018 T-165	7067-251-	MARGET Delphine	17,82	Insuffisance actif			
Particulier	2018 T-744	7067-251-	MARGET Delphine	6,6	Insuffisance actif			
Particulier	2018 T-375	7067-251-	MARGET Delphine	26,73	Insuffisance actif			
Particulier	2018 T-247	7067-251-	MARGET Delphine	11,88	Insuffisance actif			
Particulier	2016 T-556	7066-251-	MASEICHUK Viktoryia	40,6	Insuffisance actif			
Particulier	2016 T-556	7066-421-	MASEICHUK Viktoryia	2,26	Insuffisance actif			
Particulier	2016 T-671	7067-251-	MASEICHUK Viktoryia	34,8	Insuffisance actif			
Particulier	2015 T-475	7067-251-	MURCIA Vanessa	42	Combinaison infructueuse d actes			
Particulier	2015 T-390	7067-251-	MURCIA Vanessa	30	Combinaison infructueuse d actes			
Particulier	2015 T-897	7067-251-	MURCIA Vanessa	36	Combinaison infructueuse d actes			
Particulier	2015 T-558	7067-251-	MURCIA Vanessa	30	Combinaison infructueuse d actes			

Particulier	2016 T-834	7067-251-	MURCIA Vanessa	6,6 Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2015 T-310	7067-251-	MURCIA Vanessa	24 Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2015 T-647	7067-251-	MURCIA Vanessa	24 Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2015 T-227	7067-251-	MURCIA Vanessa	12 Combinaison infructueuse d actes
TOTAL				590,29

2016 T-834	7067-251-	MURCIA Vanessa	6,6 Combinaison infructueuse d actes
2015 T-310	7067-251-	MURCIA Vanessa	24 Combinaison infructueuse d actes
2015 T-647	7067-251-	MURCIA Vanessa	24 Combinaison infructueuse d actes
2015 T-227	7067-251-	MURCIA Vanessa	12 Combinaison infructueuse d actes
TOTAL			

